# MOBILISATION DU PARC PRIVÉ VACANT EN FAVEUR DES PERSONNES DÉFAVORISÉES : « NEXITY NON PROFIT » SIGNE UNE CONVENTION AVEC L'ANAH

Paris, le 11 juillet 2018

**Poursuivant sa démarche initiée avec la production de logements en pensions de famille, Nexity, via son entité « Nexity Non Profit » s'engage pour mobiliser le parc privé de logements vacants en faveur des personnes défavorisées et s'entoure de partenaires spécialisés dans le logement accompagné et la gestion locative solidaire. À travers ses activités de syndic et gestion locative, Nexity gère aujourd'hui près de 22.000 copropriétés et a d'ores et déjà repéré quelque 3.000 appartements vides.**

Selon une étude publiée par l'INSEE le 26 juin dernier, le nombre de logements vacants a progressé chaque année de 3,4% entre 2010 et 2015. Soit à un rythme 6 fois plus élevé que dans les années 1990 : 86.900 logements sont ainsi déclarés vides annuellement.

> « *Avec 6 millions de Français en difficulté d'un côté et cette explosion du nombre de logements vacants de l'autre, il nous a semblé que nous pouvions essayer de prendre notre part en mobilisant nos clients, propriétaires bailleurs, qui hésitent à remettre sur le marché locatif un bien vacant, pour proposer une offre de logement abordable et solidaire aux personnes défavorisées. Nous allons travailler dans un premier temps sur un millier de logements vacants.* » explique **Christian Dubois**, à la tête de « Nexity Non Profit ».
>
> « *En nous appuyant sur notre activité de gestion locative pour identifier les logements vacants depuis plus de 3 à 4 mois dans le parc que nous gérons, nous allons engager une démarche pédagogique pour convaincre nos clients, propriétaires bailleurs privés, de les remettre sur le marché. Nous leur proposerons de s'inscrire dans le dispositif « Louer abordable » qui conventionne les logements via l'Agence nationale de l'habitat (Anah).* » détaille **Frédéric Verdavaine**, Directeur général délégué en charge en autres de ces sujets chez Nexity.

Pour permettre la location effective de ces logements vacants, Nexity signe aujourd'hui une convention avec l'ANAH et avec la DIHAL. Cette mobilisation tend à répondre aux ambitions du Plan quinquennal pour le Logement d'abord, qui vise notamment la création de 40.000 nouvelles places en intermédiation locative dans les 5 ans.

Nexity a également conclu des partenariats avec des acteurs spécialisés, associations ou agences immobilières sociales agréées, qui prendront en charge la mise en œuvre des dispositifs d'intermédiation locative (ex : Louer abordable, Solibail, Louez Solidaire [à Paris]) : la Fondation Abbé Pierre, Habitat & Humanisme et la fédération SOLIHA (solidaires pour l'habitat).

Conformément aux engagements du Groupe pour l'entité « Nexity Non Profit », et comme pour la production de logements en pension de famille, le modèle économique de cette activité sera financièrement neutre.

Effectif depuis janvier 2017, **le dispositif « Louer abordable »** permet aux propriétaires de louer leur logement à des ménages modestes (loyer intermédiaire, social ou très social). Le principe est solidaire : plus le loyer pratiqué est abordable, et le logement situé dans une zone où il est difficile de se loger, plus la déduction fiscale est élevée. Jusqu'à 85% pour une location solidaire et sécurisée via une agence immobilière sociale ou une association agréée (intermédiation locative). Pour bénéficier du dispositif, le propriétaire doit signer une convention avec l'Anah (Agence nationale de l'habitat). Le bail prévoit un engagement locatif de 6 ans minimum et garantit la libération à terme et la remise en l'état du bien par l'association locataire.

**ACCOMPAGNER TOUTES LES VIES IMMOBILIERES, C'EST L'AMBITION DE NEXITY**

Pour les particuliers, les entreprises ou les collectivités, Nexity propose la plus large gamme de conseils et d'expertises, de produits, de services ou de solutions afin de mieux prendre en compte les besoins de nos clients et répondre à toutes leurs préoccupations.
Nos métiers - transaction, gestion, conception, promotion, aménagement, conseil et tous les services associés - sont désormais organisés pour les servir et les accompagner. Premier acteur de référence de notre secteur, nous sommes résolument engagés envers tous nos clients mais aussi vis-à-vis de notre environnement et de toute la société.

Nexity est coté au SRD et au Compartiment A d'Euronext
Membre des indices : SBF80, SBF 120, CACMid60, CAC Mid & Small et CAC All Tradable
Mnemo : NXI – Code Reuters : NXI.PA – Code Bloomberg : NXIFP

**CONTACT**

Blandine Castarède – Directeur de la communication et de la marque / + 33(0) 1 85 55 15 52 – bcastarede@nexity.fr